# TIR

#### Composition de la commission mixte nationale

FFT: Isabelle BURGOT – Thomas BERTAGNOLIO – Sylvie RAYBAUT FF Sport U: Claudette FRECHET (Université Lyon 3) – François CAPEL (directeur national adjoint)

# 1 - Date limite de retour à la Nationale des résultats et des demandes de qualification exceptionnelle

#### 2 mars 2017

Deux niveaux d'épreuves seront proposés aux étudiants :

- ♦ le championnat de France
- ◊ la coupe de France, réservée aux tireurs en formation et qui n'ont jamais été licenciés à la Fédération Française de Tir ou à toute autre fédération ayant le tir à son programme. Une attestation sera à renvoyer au CR Sport U organisateur.

# 2 - Date et lieu du championnat de France

30 et 31 mars 2017 à Morez (Besançon)

# 3 - Programme de la compétition

**Discipline** : carabine et pistolet 10 mètres – **Épreuves individuelles et équipes** (joindre le plan de tir prévisionnel)

# 4 - Conditions de participation & règlement

#### Épreuves individuelles

- 40 coups tirés en 50 minutes + 15 minutes de préparation et essais
- Deux niveaux de compétitions :

# I. Championnat de France

Pistolet
Carabine
Qualification à 335/400 points (décompte au point entier)
Qualification à 350/436 points (décompte au 10<sup>e</sup> de point)
Pistolet Jeunes Femmes ; Pistolet Jeunes Hommes ;
Carabine Jeunes Femmes : Carabine Jeunes Hommes

# II. Coupe de France

Pistolet Qualification à 310/400 points (décompte au point entier)
Carabine Qualification à 325/436 points (décompte au 10<sup>e</sup> de point)

- Deux classements (mixtes) Pistolet mixte ; Carabine mixte

# Épreuves par équipes

- 1 seul niveau de compétition
- 2 tireurs avec au moins une féminine et 1 haut-niveau maximum par équipe

Les équipes devront être déclarées la veille de l'épreuve 18h00.

Les équipes qui ne respectent pas les critères pourront concourir en « open », mais ne seront pas retenues pour participer à la phase finale.

- 2 phases :

# . Match de qualification (MQ)

20 coups de match par tireur, en relais sur le même poste, avec essais en 60 mn.

. Phase finale (PF), les 8 meilleures équipes seront retenues (hors équipes « open ») :

Elles sont classées après l'addition des scores réalisés lors des MQ. La PF se déroule sous le format : ¼ de finale, ½ finale et finale, sans essais.

- 1<sup>e</sup> équipe MQ => 8<sup>e</sup> équipe MQ - 2<sup>e</sup> équipe MQ => 7<sup>e</sup> équipe MQ - 3<sup>e</sup> équipe MQ => 6<sup>e</sup> équipe MQ - 7<sup>e</sup> équipe MQ => 5<sup>e</sup> équipe MQ

Les 2 tireurs de chaque équipe tirent sur des postes côte à côte et concourent directement aux tireurs de l'équipe concurrente, (ex :  $1^e$  tireur A1 => poste n° 2,  $2^e$  tireur A1 => poste n° 3,  $1^e$  tireur A8 => poste n° 4,  $2^e$  tireur A8 => poste n° 5)

Tous les tireurs tirent un plomb au commandement de l'arbitre en 45 secondes (à vérifier), le point est remporté par l'équipe qui réalise le score le plus élevé, à l'addition des deux impacts.

L'opposition se joue en 4 points gagnants.

Toutes les équipes pourront être amenées à changer de places lors des différentes rencontres, selon les postes attribués.

#### Les 16 étudiants à 10 mètres

- Qualification:

Les étudiants devront s'inscrire de façon volontaire, avant les tirs individuels, un championnat et une coupe dans la même équipe.

# 4 - Règlement sportif

Les épreuves se dérouleront selon les règlements de l'ISSF, avec les aménagements prévus par la commission mixte nationale (règlement à consulter au CR Sport U). Les tireurs devront se présenter avec leur équipement et leur arme qui seront contrôlés avant le début des épreuves.

Selon le nombre de postes disponibles et les performances réalisées, la commission mixte nationale procédera à la répartition des places sur le championnat et la coupe.

La commission mixte nationale pourra sélectionner des étudiants n'ayant pas réalisé le score minimum, dans la mesure où ils complèteraient une équipe composée déjà de deux tireurs qualifiés individuellement et dès lors qu'ils auront fait acte de candidature à des places disponibles.

5 - Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur.